

Poney club et gite de Villers en Argonne

Agrée Ministère de l'Education Nationale

Agreeé clé vacances 50 places et 5 places, 2 épis. Gite d'enfants.

Nathalie Maigret

51800 Villers en Argonne

Natahlie.maigret51@orange.fr

www.poneyclubgitedevillers.fr

Tél. : 06.86.97.39.36

FICHE D'INSCRIPTION

Vacances de : Février Printemps Toussaint Juillet Aout

Nom :Prénom :Date de naissance :

Adresse :

Code postale :Ville :

Numéros de téléphone :

Domicile :Travail :Mobile :

E-mail :

Stage duau

Formule choisie : Initiation ou Perfectionnement ou Randonnée

Renseignement sur le niveau équestre. Mon enfant possède : aucun galop Galop 1
Galop 2 Galop 3 Galop 4 Galop 5 Galop 6 Galop 7

Mon enfant souhaite passer un galop selon l'avis de l'enseignant

Oui Non

L'enfant est-il titulaire de la licence fédérale ? Oui Non

Si oui, numéro de licence :

Règlement : Chèque bancaire Bon CAF Chèque vacances Virement bancaire
ou espèce

Le poney club vous remercie de lui communiquer le moyen qui vous a permis de le connaître

L'inscription n'est définitive qu'après accord sur les conditions d'accueil avec le poney club, confirmée par le renvoi des arrhes de la fiche d'inscription, de la fiche sanitaire, du certificat médicale et de l'ordonnance si l'enfant prend des médicaments.

Aucun courrier ne sera renvoyé après la réception du dossier complet.

Conditions de séjour 2026

*Entourer la formule choisie :

Séjour d'hiver / de printemps / d'automne :

- Prix du séjour Perfectionnement : -1 semaine : 450€
-2 semaines : 900€
- Prix du séjour Initiation : - 1 semaine : 410€
-2 semaines : 820€

Séjour d'été :

- Prix du séjour perfectionnement : - 1 semaine 475 €
-2 semaines : 950€
- Prix du séjour Initiation : - 1 semaine : 430€
-2 semaines : 860€

Prix stage découverte de la ferme petite vacance uniquement sans équitation : 280€

Graine de fermier (6 – 10 ans)

- 1 semaine 5 jours 350€ (découverte sur 3 après midi – soins aux animaux – apiculture – plantes aromatique du jardin – traces et empreinte)

Montant des arrhes 100€ (pour une semaine) à la réservation.

Le solde du séjour devra être versé 1 mois avant le début du stage, une facture vous sera envoyée aussitôt.

En cas d'annulation de séjour, les arrhes restent acquises par le centre de vacances.

En cas de séjour écourté pour des raisons diverses, il n'y aura aucun remboursement.

Toutes réclamations ne peuvent avoir lieu que sous 8 jours.

Pour des raisons de sécurité et de cohésion le téléphone portable n'est pas autorisé le courrier est fortement conseillé.

TRES IMPORTANT A COMPLETER PAR LES PARENTS

Recommandation particulières concernant la santé de l'enfant :

.....
Je soussigné Mme ou Mr Responsable
l'égal(e).....

-Autorise Mme Maigret Nathalie à mettre en œuvre, en cas d'urgence, les traitements et interventions qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.

-M'engage à fournir mon adresse durant le séjour de l'enfant (au cas où elle serait différente de mon adresse habituelle).

-Autorise mon enfant à bénéficier du véhicule du centre de vacances quand celui-ci le jugera nécessaire.

-M'engage, dès l'arrivée de l'enfant, à remettre au centre de vacances : la fiche sanitaires et le certificat médical (apte à la pratique de l'équitation et non allergie grave) avec la feuille d'ordonnance prescrivant des médicaments quels qu'ils soient (sirop, crème antiallergique, d

Doliprane....) à mon enfant.

-Pour des raisons d'hygiène, merci de nous préciser si votre enfant a des problèmes parasitaires. Joindre son traitement.

Centre de vacances

” lu et Approuvé” (mention manuscrite)

Date et signature

Date et signature des parents

S.A.R.L Poney Club Gite de Villers en Argonne.

Nathalie Maigret

Tel. : 03-26-60-37-70 Port. : 06-86-97-39-36

Email : nathalie.maigret51@orange.fr

FICHE D'INSCRIPTION POUR LES STAGES A LA JOURNEE

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

NUMERO DE TELEPHONE : Domicile : Autre :

Email :

Mon enfant est titulaire du galop Je souhaite qu'il passe le galop , selon l'avis de l'enseignant .

Mon enfant est titulaire d'une licence fédérale : Oui Non

Si oui, numéro de licence :.....

Pour la préparation pratique et théorique des galops :

-1/2/3 : 2 à 3 jours de stages sont nécessaires.

-4/5/6/7 : 5 à 6 jours de stages sont nécessaires.

Cout :

- Pour les cours de shetlands : 55€ (initiation) ou 60€ (perfectionnement).
 - Pour les cours à poney et chevaux : 60€ (perfectionnement) ou 65€ (pour les galops 6 et 7).

Initiation :

Les enfants montent à poney le matin, l'après-midi, ils font une activité en relation avec la nature (balade en forêt, moulage d'empreinte d'animaux,...)

Perfectionnement :

Les enfants montent à poney ou à cheval, le matin et l'après-midi + cours d'hippologie pratique et théorique.

JOURNÉE CHOISI EN DEMI-PENSION :

Dates :

RECOMMANDATION PARTICULIERE :

Arrhes à versés : 50 €

Règlement en début de stage par chèque bancaire / chèque vacances.

Les stages débutent vers 9h /9h15 le matin et se terminent vers 18h le soir.

NOTES AUX PARENTS

- Les arrivés se feront le lundi à 9h et les départs le vendredi à 17h.
- Les appels téléphoniques sont exclus, seuls les enfants restant 2 semaines pourront être appelés le samedi et le dimanche de préférence entre 12h et 14h.
- Les enfants écriront en début de semaine, il est vivement conseillé aux parents d'en faire autant.
- Pour favoriser la vie de groupe, les portables sont strictement interdits (de plus, certains ont été perdus lors de balades en forêt à cheval).
- Les médicaments sont strictement interdits quel qu'ils soient et quel que soit l'âge de l'enfant ; sauf sur ordonnance à laisser au responsable du séjour dès l'arrivée.
- Pour préserver la convivialité des stages et pour le bon déroulement du séjour de votre enfant, nous vous remercions de respecter ces quelques consignes.

STAGE D'INITIATION (POUR LES 6/11 ANS) : Journée type

• Lever	8 h
• Petit déjeuner	8h30 / 9h
• Soins aux animaux de la ferme	9h / 10h
• Equitation poneys ou chevaux	10h / 12h
• Repas	12 h / 13h
• Sieste/ Détente	13h / 14h
• Promenade en forêt avec traces des animaux	14 h / 16h
• Gouter en forêt	16h
• Construction d'une cabane ou confection de nature morte	16 h 30 / 18h
• Douche – Détente	18 h / 19h
• Repas	19 h 15
• Veillées- jeu	20 h / 21h 30
• Dodo	21 h 30/ 22h

STAGE DE PERFECTIONNEMENT (de 9 à 16 ans)

Dans cette formule, les enfants préparent et montent à poney de 10h à 12 h et de 14h à 16h (soins aux poneys et chevaux de 9h à 10h et de 16h à 18h) cette formule leur permet de :

- Préparer les examens fédéraux ou de les passer selon l'avis de l'enseignant.
- De faire des randonnées avec bivouac sur deux jours en fin de semaine en été.
- De se perfectionner pour les sorties en concours.
- De découvrir l'attelage, la voltige, les longues rênes.
- Et surtout de savoir prendre soin de sa monture.

Pour les examens fédéraux : Licence fédérale 25€ à prendre sur place

- Si l'enfant est titulaire de la licence de l'année en cours, fournir une photocopie de la licence + une photocopie du dernier diplôme.
- Si l'enfant n'a pas de licence (obligatoire pour les stages de perfectionnement) faire la demande le 1 er jour et éventuellement la photocopie du dernier diplôme. Cout : 25 €
- Pour les stages d'initiation, prévoir la carte vacance (assurance auprès de la FFE)

- Fournir un certificat médical d'aptitude à l'équitation datant de moins d'un mois.

TROUSSEAU

- Pantalons d'équitation ou jogging (minimum 4)
- Un sous- vêtement / jour
- Pyjama
- Serviette de table
- Nécessaire de toilette
- Pulls en laine, gants, écharpe, bonnet et blouson en hiver
- Plusieurs vêtements de pluie
- Sac de couchage (pour les randonnées)
- Sac à linge sale
- Chaussons, bottes, baskets
- 1 enveloppe timbrée (pour écrire aux parents)

Nous vous recommandons de marquer le linge, les manteaux et les chaussures pour faciliter le rangement des valises et surtout pour éviter les pertes.

En cas d'oubli, les vêtements seront gardés un mois ; ils seront renvoyés contre remboursement après votre accord.

Surtout n'oubliez pas de nous remettre à l'arrivée de votre enfant : - Sa fiche sanitaire
- Son certificat médical d'aptitude à l'équitation et de non allergie (alimentaire) et asthme grave.